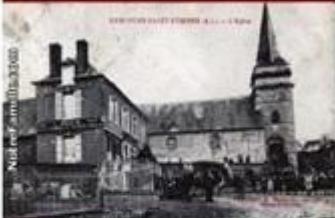


Gancourt Saint-Etienne

Bulletin Municipal

M A I R I E D E G A N C O U R T
S A I N T E T I E N N E

Année 2018 n°11



Edito



Chers Gancourtoises, Gancourtois,

C'est une fin d'année bien mouvementée que nous connaissons avec toutes les manifestations (gilets jaunes, Lycéens, syndicats de transport et autres). Manifestations bien légitimes car nous nous rendons compte que nos politiques sont réellement déconnectés et ne s'aperçoivent pas de la difficulté de la vie actuelle. Une meilleure répartition des richesses serait la bienvenue ainsi qu'une taxation modérée. La loi NOTRE nous a obligé de fusionner au niveau des divers Syndicats et communauté de commune afin de faire des économies, hors nous nous apercevons que nos cotisations et taxes sont de plus en plus élevées et que ces services ne nous apportent rien de plus qu'auparavant. Je vois d'un mauvais œil le jour où on nous obligera à fusionner entre commune. Ceci étant normalement prévu pour 2020. Nos petites communes ne sont pas en déficit car elles sont gérées comme nous gérons nos affaires.

Néanmoins en 2019 nous poursuivront nos investissements malgré les normes que nous imposent l'état (aménagement pour les personnes à mobilité réduite, cimetière et église). Une demande de dérogation a été demandée aux services de l'état vu l'impossible réalisation technique mais celle-ci a été refusée. Les services d'incendie ne contrôle plus nos bornes d'incendie et donc nous devons prendre une société privée pour le faire, c'est une obligation donc des frais en plus. Alors que nos cotisations aux services départementaux à l'incendie et de secours (pompiers) augmentent tous les ans pour de moins en moins de services rendus (plus de participation de leur part pour la destruction des nids d'insectes nuisibles).

Investissements réalisés en 2018 : Achats d'un taille haie, un aspirateur et dix tables pour la salle des fêtes ; reprofilage chemin du Val 1250m ; couverture logement jouxtant la mairie ainsi que sa dépendance ; restauration d'un logement de Rouen.

Investissements prévus pour 2019 : goudronnage partiel de la place Castagné ; reprofilage des routes de Villers et chemin du Bouvatier ; aménagements des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite ; étude de restauration de la maison de Mr Castagné.

Je remercie les associations de la commune pour leurs animations et regrette cependant la fin de Nouzozon qui nous aura amusés durant une dizaine d'années.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre écoute. En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter.

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019 et vous donne rendez-vous le 13 janvier à la salle des fêtes pour les vœux et la traditionnelle galette.

D. ROUZE

Dans ce bulletin :

Edito – le mot du maire

Page 2 - Compte rendu des réunions du conseil municipal

Page 3 - Le compte administratif 2018 – Coûts divers – Travaux 2018

Page 4 – suite travaux - Cimetière

Page 5 – Travaux 2019 et forum des associations

Page 6 – suite associations – Noël communal

Page 7 – Repas communal et des anciens – Agenda 2019

Page 8 – Site communal – Mairie vigilante – Infos SIEOM

Page 9 – Photos événementielles

Page 10 – Infos Mairie – Etat civil

Compte rendu des réunions du conseil municipal

• Reprofilage des chaussées

Le chemin du val est en mauvais état et nécessite un reprofilage. Le conseil municipal accepte le devis de la société Colas, d'un montant de 36943€. Mr le Maire est chargé de demander une subvention auprès de l'Etat (DETR) et une subvention auprès du département de Seine Maritime.

• Groupement de commandes

La communauté de commune des 4 rivières (CC4R) organise un groupement de commandes qui permet de d'obtenir de meilleurs prix et ainsi de réaliser des économies. Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commande pour les travaux de voiries (achat enrobé à froid, curage fossé, fauchage des talus). Il décide aussi d'adhérer à l'achat groupé pour la fourniture d'électricité.

• Imposition

Le conseil municipal décide, comme il le fait depuis plusieurs années de ne pas augmenter les taxes communales :

Taxe d'habitation : 14.48%

Taxe Foncière sur le bâti : 11.31%

Taxe foncière sur le non bâti : 24.89%

CFE : 18.50%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaissent chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finance.

• Les subventions

ADMR : 77€

Anciens Combattants : 100€

APEI : 31€

CCAS : 1500€

Loisirs Gancourtoirs : 100€

Nouzozon : 100€

UNC : 50€

• Eoliennes

Mr le Maire informe le conseil municipal que 3 sociétés en charge du développement éolien ont fait une présentation de leurs projets potentiellement situés sur la commune. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal émettent un avis défavorable.

• Recensement de la population

La mairie doit organiser en 2019 le recensement de la population. Le conseil municipal décide de nommer Madame Sylvie Aché coordonnateur de l'enquête de recensement et d'utiliser un seul agent recenseur qui sera Mme Michèle Foilleret. Merci de lui réserver un bon accueil.

• Personnel Communal

Suite à la prise de poste au sein du SIVOS de l'Epte , Monsieur le Maire propose de réduire de 2h la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de Mairie. Le Conseil Municipal approuve.

• Parcelle abandonnée

La parcelle (section B340 du cadastre) située rue de l'église est abandonnée depuis de nombreuses années. Le conseil municipal décide de déclarer la parcelle en état d'abandon manifeste et de poursuivre la procédure d'expropriation au profit de la commune dans le but de remédier au problème de friche et de prolifération d'animaux nuisibles

• Frelons asiatiques

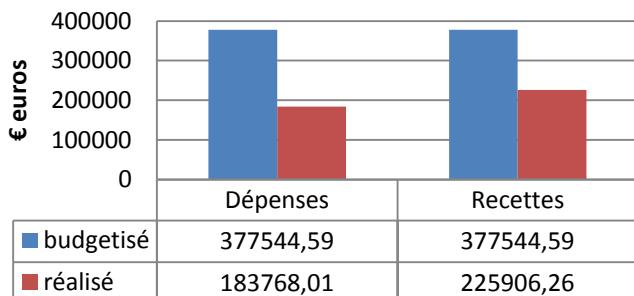
Le conseil municipal décide de favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur la commune dans le domaine privé en accordant une aide en :

- Mandatant une entreprise qui après avoir identifié le nid et attesté qu'il s'agit de frelons asiatiques procèdera à sa destruction
- Prenant en charge à hauteur de 50% le coût de l'intervention, le solde étant à la charge du propriétaire.

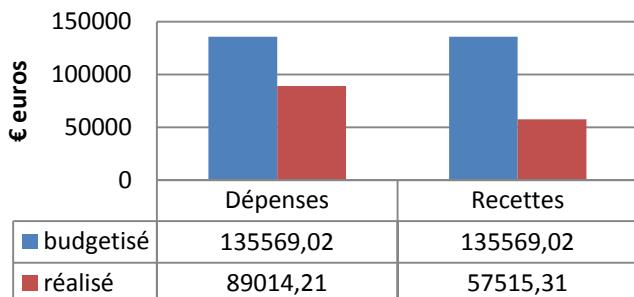
Le compte administratif 2018

Les comptes ci-dessous sont arrêtés au 18/12/2018

Fonctionnement



Investissement



Location de la salle des fêtes

Un estimatif des locations de la salle des fêtes a été effectué en novembre et laisse apparaître un bilan positif de 2083.08€.

Estimatif 2018 Location Salle des Fêtes	
Recettes	
Location Salle	2730,00
Loc, vaisselle + chauffage	2339,18
Total recettes	5069,18
Dépenses	
Apave	493,68
Parflam	450,00
Frais	278,88
Ménage	768,72
Electricité / Eau	994,82
Total dépenses	2986,10
Solde 2018	2083,08

Point sur locations logements

Un point a été fait sur les locations des logements hérités du don de Mr Castagné. L'appartement 2 de Rouen n'a pas été loué pendant 6 mois suite au changement de locataire et à la réfection et mises aux normes de celui-ci. Pour 2018, il s'avère que pour les appartements de Rouen et La Bouille nous auront un solde négatif de **-8209,89€.**

Estimatif 2018 des locations des logements Castagné

Loyers	Appart.1 Rouen	Appart.2 Rouen (6 mois)	Appart. La Bouille	S/total annuel Rouen/Bo uille	Maison Ferrières	Maison Gournay	Recettes / Dépenses annuelles
Mensuel fin 2018	428,44	425,00	406,26		564,06	344,46	
Annuel	5110,06	2531,97	4849,80	12491,83	6768,72	4133,52	23394,07
Charges 2018	1416,00	727,10	720,00	2863,10	0,00	0,00	2863,10
<i>S/total recettes</i>				15354,93			26257,17
Dépenses							
Travaux		13838,54		13838,54	275,00		14113,54
Gérant Citya				711,25			711,25
Syndic Bihl				8080,72			8080,72
honoraires				934,31			934,31
<i>S/total dépenses</i>				23564,82			23564,82
Solde annuel				-8209,89			2692,35

Coûts des divers syndicats

Chaque année nous devons verser une contribution aux divers syndicats qui pour 2018 s'élève à 48936.01€ :

- SIVOS de l'Epte (écoles) : 39946.01€
- Eau et Assainissement : 7140€
- Transport scolaire du collège (2017-2018) : 1850€

Travaux communaux

- Reprofilage du chemin du Val



Coût du reprofilage : 44380,84 €

- Frais d'architecte pour les prévisions d'adaptation des bâtiments aux personnes à mobilité réduite ainsi que la restauration de la maison de Mr Castagné : 7500€

- Rebouchage des trous route de Villers et chemin du Rachinel.

Des élus et des bénévoles se sont mobilisés pour effectuer le rebouchage de ces voies en enrobé à froid.



- Toitures du logement Mairie + annexe
Coût : 10266.66 €



- Cimetière

Un relevé complet et un plan numérisé des concessions ont été réalisés. Un règlement intérieur a été rédigé. Il est consultable en mairie. Un relevé des concessions en état d'abandon a été dressé en 2016. Il est affiché au cimetière et en mairie. En 2019, la création d'un ossuaire est prévue ainsi qu'un relevage de tombes en état d'abandon.



- Travaux pour 2019

2 reprofilages de la voirie sont prévus pour l'année prochaine :

- Route de Villers-Vermont pour un montant de 14896€ HT
- Chemin du Bouvatier (19329€ HT)

Les membres du conseil municipal décident aussi de goudronner le parking de la salle des fêtes. Le montant du devis des travaux s'élève à 12912,00€ HT pour la partie PMR (place handicapée) et à 16185,00€ HT pour la partie restante.

Le forum des associations

- L'Amicale des Anciens Combattants

En cette année du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918, un hommage particulier a été fait aux Gancourtois morts pour la France ainsi qu'à ceux qui y ont combattus et qui reposent dans notre cimetière. Nous remercions le maire et le conseil municipal pour le pot de l'amitié qu'ils nous ont offert à l'issue de la cérémonie.



L'amicale des anciens combattants vous souhaite une très bonne année 2019.

- Nouzozon

Samedi 18 août 2018, le soir de la fête communale, le rideau s'est refermé sur le dernier spectacle de Nouzozon. Depuis dix ans et chaque année, avec le même enthousiasme la petite troupe créait et répétait une dizaine de numéros inédits pour la joie du public mais aussi pour le plaisir de chacun. Une belle aventure humaine pour nous tous d'« OZER » se produire sur scène sans jamais se prendre au sérieux et toujours dans la dérision. Nous remercions les personnes venues nous applaudir lors de la fête communale ou du téléthon durant cette décennie. Une page festive se termine dans l'histoire de notre commune. Les membres de l'association présentent tous leurs vœux de bonheur aux gancourtoises et gancourtois pour l'année 2019.



- Loisirs Gancourtois

Comme tous les ans l'association a participé à la galette des rois, aux Pâques et Noël des enfants. Elle a organisé une randonnée avec auberge espagnole, une foire à tout, la fête communale et également un repas dansant convivial mais qui a pâti d'une participation un peu faible.

La sortie du 5 mai à Honfleur composée de la visite très instructive du muséoseine à Caudebec, d'un agréable déjeuner en bordure de Seine et enfin d'une promenade commentée dans l'estuaire a remporté un vif succès d'autant que la météo fut très favorable.



- Marche le 12 mai 2018



Pour 2019, nous envisageons une sortie à Longueil-Annel près de Compiègne comprenant les visites d'un musée de la batellerie et de la chocolaterie Lachelle entrecoupées d'un déjeuner croisière sur l'Oise.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2019.

Noël communal

Le noël communal a eu lieu le 9 décembre 2018. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et la distribution des jouets des 31 enfants de moins de 11 ans a été effectuée par le père Noël. L'après midi s'est terminée par un goûter.





Repas communal et des anciens

Le repas de nos ainés de plus de 70 ans, du personnel communal et du conseil municipal a eu lieu le 11 novembre à la salle des fêtes. Un excellent menu a été servi par un traiteur aux 33 personnes présentes.



Agenda et Festivités 2019

13 janvier : Vœux du Maire et Galette des rois



21 avril : La chasse aux œufs de Pâques

27 avril : Repas dansant

11 mai : Marche et auberge espagnole

8 juin : Visites musées et déjeuner croisière

17 août : Fête communale, repas dansant.

1er septembre : Foire à tout

11 Novembre : Repas communal et des anciens

15 décembre : Noël des enfants

Sites Internet

• Voisins Vigilants

La communauté de voisins vigilants créée fin 2015 s'est étendue afin de couvrir toute la zone communale et de ce fait, elle a été fusionnée en Mairie Vigilante qui ainsi permet à tout habitant de s'inscrire sur le site de Voisins Vigilants à l'adresse : <https://www.voisinsvigilants.org/>

La démarche est gratuite et permet, outre les alertes de vols et signalements suspects, d'avoir une information locale via la gazette ou la messagerie entre les adhérents. Il y a actuellement 38 membres inscrits sur la commune.

Si vous n'avez pas internet ou si vous ne voulez pas vous inscrire sur voisins vigilants, mais que vous souhaitez recevoir des informations (coupures d'eau, d'électricité, alerte préfectorale, travaux, etc..) de la Mairie par SMS, veuillez indiquer vos coordonnées et n° de mobile en Mairie qui serviront à l'application « Mairie-vigilante » pour vous envoyer des SMS d'infos.



• Site communal



L'adresse est :

<https://gancourtsaintetienne.com>

Sur le site, vous pouvez consulter différentes informations, tels que les comptes rendus des conseils municipaux, le planning de réservation de la salle des fêtes, les démarches administratives, les informations locales et associatives, etc...

• Démarche administrative en ligne

Immatriculation d'un véhicule, carte nationale d'identité, permis de conduire sur le site de la préfecture www.seine-martime.gouv.fr

Informations SIEOM

Afin d'optimiser la gestion des déchetteries, d'améliorer la sécurité des usagers et des agents, et de répondre aux exigences des Eco-organismes qui apportent des soutiens financiers au SIEOM, les élus de la Communauté de Communes des 4 Rivières ont décidé de la mise en place d'un nouveau système d'accès aux déchetteries communautaires.

A compter du 1er Mars 2019, l'accès aux déchetteries se fera à l'aide d'**un badge** qui remplacera définitivement les anciennes cartes d'accès.

Dès le 1er Juillet 2019, seules les personnes en possession d'un badge seront autorisées à faire des dépôts en déchetterie.

Un seul badge sera remis par foyer, permettant l'accès aux trois déchetteries du SIEOM, sans limitation du nombre de passages à l'année.

Les badges seront créés par le SIEOM dès le retour (par mail ou courrier) des formulaires complétés et accompagnés des documents demandés. Ils seront mis à disposition à compter du 1er Mars 2019, soit au bureau du SIEOM, soit à la déchetterie, selon le choix de l'usager.

Les usagers peuvent faire leur demande de badge par le biais de formulaires. (téléchargeables sur notre site communal)

Photos

- Inondation de Janvier 2018



- Cérémonie du 14 juillet



- Champion du monde 2018



- Commémoration du 11 novembre



MAIRIE DE GANCOURT SAINT ETIENNE

Téléphone : 02 35 90 13 16

Courriel : mairie.gancourt@orange.fr

Site : <http://gancourtsaintetienne.com>

Permanences :

Le Lundi de 14h à 18h

Le Mercredi de 16h à 19h

Secrétaire de mairie : Mme Aché



Vie Pratique

Location de la salle des fêtes

Tarif applicable au 1er janvier 2019

- Week-end habitants: 190€

- Week-end Hors commune: 240€

- Vin d'honneur : 60€

- Thé dansant : 90€ et 1,20€ par couvert

- Réunion : 60€

Couverts tarif unitaire de 0,70€

Chauffage électrique : 0,15€ le kW/h

100€ d'arrhes seront demandés lors de la réservation en Mairie.

Nouveaux Arrivants

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune qu'ils doivent venir s'inscrire en Mairie afin de recevoir leurs cartes électorales.

Nuisances sonores

Horaires de tonte et autres bruits excessifs :

Jours ouvrables : 8h30-12h00 et 14h30-19h30

Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00

Dimanche / jours fériés : 10h00-12h00

Passeport Biométrique et carte d'identité

Les demandes de passeport biométrique et de carte d'identité doivent être effectuées auprès des mairies de Gournay en Bray ou Forges les eaux.

Nourrices agréées

Mme Turlure : 2 Impasse de Gournay (06 02 64 04 14)

Morin Aurélie : 1 rue principale (06 86 22 82 19)

Permanences des élus

Votre députée : Annie Vidal (RDV au 02.35.80.68.33)

Vos conseillers départementaux :

Virginie Lucot-Avril : permanences les 1^{er} mardi des mois pairs à Gournay à 9h30 ou sur RDV au 02.35.93.40.50

Michel Lejeune : permanence les 1^{er} samedi des mois impairs à Gournay à 9h30 ou sur RDV au 02.32.89.94.26

Recensement citoyen

Les jeunes, garçons et filles, de nationalité française, doivent obligatoirement se faire recenser entre la date anniversaire de leur 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Cette démarche indispensable pour pouvoir participer à la J.D.C. (Journée de Défense et Citoyenneté) elle peut être effectuée en mairie en présentant une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

L'attestation de recensement qui sera remise à cette occasion est un document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout examen (CAP, Bac, permis de conduire). Suite à ce recensement, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Etat civil



Ils nous ont quittés

CARON Jackie le 22 août 2018

HODENT Jean Claude le 17 octobre 2018

GUILLOTTE André le 06 novembre 2018

TROUSSARD Daniel le 20 novembre 2018

Nos pensées vont aux familles pour leurs deuils.



Mariage

SANGLIER Nicolas et GOGUILONS Barbara le 22 septembre 2018

GEAY Christian et DA SILVA ESTEVES Maria Manuela le 24 novembre 2018



Naissances

CHEVEUX Iloan le 07 mars 2018

MARIE Sakura le 22 mai 2018